



FORMULAIRE PRET DE MATERIEL RESERVÉ AUX ASSOCIATIONS AFFILIÉES A LA FFJDA

Dans le cadre de ses missions de coordination de l'activité sur le territoire de la Bourgogne-Franche-Comté et dans un souci d'aider les associations de judo à mettre en œuvre des actions de développement de la pratique du judo, jujitsu, kendo et disciplines associées, la Ligue BFC peut mettre à disposition des associations affiliées à la FFJDA et ses OTD son matériel.

Merci de renseigner ci-dessous l'ensemble des champs et de renvoyer/déposer le présent formulaire (page 1 et 2) signé au secrétariat de Besançon : liguebfcjudo.besancon@orange.fr au moins **15 jours** avant la date de la manifestation accompagné impérativement d'un chèque d'acompte de 500€ au nom de la « Ligue BFC de Judo ».

RENSEIGNEMENTS SUR L'EMPRUNTEUR

Nom de l'association sportive :

NOM et Prénom de l'emprunteur : Qualité :

Adresse de l'association :

Code postal : Ville :

Téléphone : Adresse Email :

MATERIEL EMPRUNTE

Pour la manifestation : qui aura lieu le : à :

Remplir le tableau avec le matériel souhaité en page 2.

Date de retrait du matériel souhaité :

ENGAGEMENT

- Je m'engage à faire bon usage du matériel emprunté et à le rendre propre, en bon état et prêt à un nouvel usage dans le respect des caractéristiques techniques précisés en page 3.
- En cas de dégradation, vol, perte, ..., la caution sera encaissée par la Ligue BFC de Judo. De plus, j'effectuerai les réparations nécessaires dans les règles de l'art et dans les plus brefs délais. Si la dégradation est telle qu'elle ne permet pas la réparation, je m'engage à remplacer purement et simplement le matériel emprunté par un matériel identique ou de qualité équivalente si le modèle n'existe plus.
- Je m'engage à restituer le matériel au plus tard 7 jours après la date de la manifestation

Fait à, Le Signature de l'emprunteur

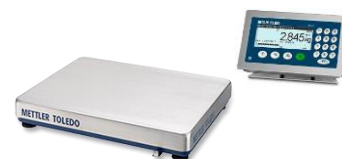
Accord de la ligue BFC de Judo fait à, Le
Signature

Date de Retour : Vérification effectuée par :
Observations :
Fait à :, le
Signature de l'emprunteur Signature de la Ligue

LISTE DU MATERIEL EMPRUNTABLE

Case A Cocher	Dénomination	Quantité	Site de Stockage	Transportable	Quantité souhaité
---------------	--------------	----------	------------------	---------------	-------------------

MATERIEL SPORTIF					
	Tapis de Judo	Cf. avec la Ligue	Besançon	✓	
	Tapis de Judo (<i>jaune et vert</i>)		Montbéliard	✓	
	Tapis de judo (<i>bleu et rouge</i>)		Dijon	✗	
	Tableau électronique	4	Besançon	✓	
	Chaises arbitrage	Cf. avec la ligue	Besançon	✗	
	Podium	1	Besançon	✓	
	Podium	1	Dijon	✓	
	Balance de pesée	4	Besançon	✓	
	Balance de pesée	4	Dijon	✗	
	Ecrans TV	6	Besançon	✓	
	Structure gonflable de 100m ²	1	Besançon	✓	



MATERIEL BUVETTE					
	Réfrigérateur	1	Dijon	✗	
	Réfrigérateur	1	Besançon	✗	
	Machine à café	1	Besançon	✗	
	Machine à café	1	Dijon	✗	
	Machine Hot Dog	1	Dijon	✗	



DIVERS					
	Roll Up Ligue BFC	2	Dijon/Besan.	✓	





CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DU MATERIEL

Tapis :

Les tatamis doivent être transportés à l'abri de l'eau en cas de pluie (camion/camionnette ou remorque totalement bâchée) et ne devront pas être sanglés.

Structure gonflable :

Un sac de transport contenant :

- la structure gonflable,
- 4 cubes d'eau pour lester la structure,
- un kit de réparation,
- un mode d'emploi,
- 11 sardines de fixation avec leur housse de rangement.
- une bâche pour protéger la structure et les tapis en cas de pluie
- une bâche à positionner sous les tapis pour les protéger du sol

En cas de pluie lors de l'évènement, l'utilisateur veillera à rapporter la bâche et la structure gonflable complètement sèches.

Pour gonfler la structure, l'utilisateur devra prévoir une rallonge électrique pour un branchement sur une prise en 220 Volt.